

CONTRIBUTION UNIQUE TRICOTONS NOTRE AVENIR !

Le lycée Aristide Bergès accueille 1470 élèves et étudiants dont 450 en voie technologique :

- ~ La voie STMG pour les élèves de Première et de Terminale ;
- ~ 4 BTS : MCO (Management Commercial Opérationnel), Communication, SIO (Services informatiques aux Organisations), CG (Comptabilité Gestion).

En cette année Covid_19, la priorité est clairement sur la **mise à niveau informatique** pour permettre un travail en distanciel comme en présentiel. La **contribution unique** permet de financer des projets et de faire bénéficier aux lycéens et étudiants de conditions de travail équivalentes aux conditions professionnelles qu'ils rencontreront ensuite.

Des salles de cours et des logiciels professionnels

Des postes adaptés aux logiciels requis dans les métiers. Par exemple :

- ~ un poste pour du développement informatique coûte 1 200 € ;
- ~ les cartouches d'encre pour les imprimantes ont un coût unitaire de 400 €...

Pas d'apprentissage du tricot sans aiguilles adaptées !

- ~ la suite ADOBE : ce sont 1 000 € / an pour 26 licences ;
- ~ le logiciel Retail Visual Merchandising - création de ok merchandising, simulation d'implantation en rayon et contrôle des performances : 1 200 € / an

...

Des solutions pour télétravailler

La situation sanitaire a accéléré notre mutation vers le télétravail. La salle de conférences bascule en salle de **webinaires**

- ~ abonnement à un logiciel de webinaires de type zoom : 720€ / an ;
- ~ matériel audiovisuel, caméra et micro : 240 €
- ~ amélioration de la connection Internet en salle 208 : 1 200€

Le déroulement de cours à distance oblige à accompagner davantage les jeunes pour disposer d'outils performants. Il manque encore une **dizaine d'ordinateurs portables** avec les logiciels adaptés soit 12 000 €.

Des projets nombreux et ambitieux

Nos ouvrages en cours :

- ~ développement d'une offre de formation en **alternance** : la démarche est expérimentée en BTS SIO cette année et a vocation à être étendue aux autres BTS ;
- ~ **voyages d'études** comme la participation à des salons professionnels (s'ils ont lieu...) ;
- ~ Organisation de Journées pour **l'orientation** des étudiants ...

Notre énergie est toujours là ! Soutenez notre énergie ! Contribuez.





CONTRIBUTION UNIQUE 2021

Versement direct aux lycées professionnels et technologiques EN 3 ÉTAPES

1. Remplissez le **bordereau de versement** ci-contre et retournez-le
soit à l'adresse suivante
LYCÉE ARISTIDE BERGÈS
Taxe d'apprentissage 2021
10, Rue Aimé Bouchayer - BP31
38170 SEYSSINET-PARISSET

soit par mail

intendance.0382780r@ac-grenoble.fr

2. Effectuez votre **versement direct** de taxe d'apprentissage / contribution unique (0,68 % de votre masse salariale 2020).
3. Le lycée Aristide Bergès édite et vous adresse (par courrier ou par mail) **votre reçu libératoire** dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions pour votre soutien.

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE / CONTRIBUTION UNIQUE 2021

Votre entreprise : SIRET :

Adresse :

CP : Ville :

Contact : ☐ Mme ☐ M. mail : Tél :

Montant de votre versement direct de taxe d'apprentissage /
contribution unique :

Par chèque ci-joint (à l'ordre du **LYCEE ARISTIDE BERGES**)

Par virement (en précisant la référence **TA 2021 / Nom de l'entreprise**)

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1380	0000	0010	0070	468	TRPUFRP1

